



Nantes, le 23 septembre 2019

Monsieur le Préfet,

En préambule, si la CGT participe à cette réunion informative, **cela ne correspond pas à notre conception du dialogue social qui ne doit pas être un simple affichage** mais un échange de propositions. Nous sommes d'ailleurs étonné.es de la date tardive de cette réunion alors que le processus de concertation se termine prochainement. À titre de comparaison, dans d'autres régions administratives, ce sont plusieurs réunions qui ont eu lieu entre administration et représentant.es du personnel. Cette réunion est donc purement formelle et gageons que le projet régional est déjà bouclé.

Depuis le mois de juin, les textes législatifs et réglementaires pleuvent :

- loi de transformation de la Fonction Publique promulguée le 6 août 2019,
- circulaire de « constitution » de Secrétaires Généraux communs aux DDI et Préfectures du 2 août 2019,
- circulaire de création des Maisons France Services du 1^{er} juillet 2019
- circulaire de création de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires du 22 juillet 2019,
- création de « l'agence destinée à accompagner la mobilité et la reconversion des fonctionnaires de l'Etat », outil de mise en œuvre d'un véritable plan social dans la fonction publique comme cela c'est déjà passé à France Télécom, la Poste...

Cette **inflation de textes convergeant pour le démantèlement des services publics**, s'accompagne d'un mépris du dialogue social, du non-respect des fonctionnaires considéré.es plus que jamais comme des pions et par la non prise en compte des besoins réels des usagers, de nos concitoyens. À ce titre les récentes annonces de nouvelles suppressions massives d'emplois (4 961 au ministère de la Transition écologique, 5 731 aux Finances) marquent bien le recul des services de l'Etat.

La CGT s'oppose résolument à ces évolutions qui sous couvert de modernisation et de recherches d'économies, vont contribuer à nouveau à la **casse du service public**. Une nouvelle forme de puissance publique se dessine où l'Etat devient simple maître d'œuvre d'une marchandisation du service public au profit du capital et contre l'intérêt général, tant au niveau régional que départemental.

Le recul sera aussi territorial puisque l'Organisation Territoriale de l'État s'appuie sur la montée en gamme et le développement des **Maisons France Service** qui ont vocation à se substituer à des accueils de proximité de pleine compétences telles les trésoreries. La MFS est un ersatz de service public de proximité dont la seule utilité est de lutter contre la fracture numérique.

Sur le fond de ces évolutions la CGT dénonce et s'alarme de la mise sous tutelle progressive du Préfet et du ministère de l'intérieur de l'ensemble des champs ministériels. La feuille de route proposée pour la réorganisation des services de l'Etat en Guyane est éloquent. Elle a sans doute vocation à s'appliquer ailleurs. **Deux conceptions de l'action de l'État s'affrontent ici** : celle du gouvernement qui veut que les services déconcentrés ne parlent que d'une seule voix sous la direction du ministère de l'intérieur et celle des représentants du personnel qui veulent des services déconcentrés porteurs de politiques publiques nationales sous la responsabilité des différents ministères.

Nous dénonçons la vision autoritaire du décret qui se rapproche plus des expériences du Brésil, de la Hongrie actuelle, que de ce que l'on attend d'une organisation démocratique des services de l'État en France.

Par ailleurs, dans la droite ligne des réformes territoriales, **le caractère national des politiques des services de l'État continuera à s'effriter** au nom de la régionalisation et du droit à l'expérimentation, et de la grande latitude laissée au préfet...

Alors que les canicules se succèdent accompagnées de déficits pluviométriques, démontrant l'importance de lutter contre le changement climatique et donc le réel besoin d'une action beaucoup plus ambitieuse

dans nos services, l'exécutif se paye de mot sur l'urgence climatique. Son discours est en complète contradiction avec la réalité des politiques menées dans les territoires, avec la baisse des moyens humains et financiers affectés à nos services, à l'abandon de missions, à la destruction et à l'éloignement des services de l'utilisateur. Pour la CGT, l'urgence climatique justifie à elle seule le renforcement des services de l'État, tant sur le nombre et l'étendue des missions, que sur un maillage territorial densifié. C'est tout l'inverse qui se profile avec une Organisation Territoriale de l'État placée sous le signe de la concentration géographique des services.

**La CGT ne lâchera ni nos collègues ni les usagers
et continuera de lutter contre ces réformes iniques, de défendre et de promouvoir
notre conception de la Fonction Publique au service du citoyen et de l'utilisateur.**

La CGT refuse :

- que les agents soient dépouillés de leurs Secrétariats Généraux,
- que les agents soient privés d'interlocuteurs de proximité pour toutes les questions relèvent de leur quotidien (carrière, salaire, promotions, maladie, retraite, formation...),
- que le lien entre leurs services et leurs ministères de tutelle soit rompu.

La CGT exige que les agents soient traités avec dignité et sans mépris, sans entourloupe ni passage en force ! Aussi nous vous rappelons votre responsabilité quant à la sécurité et la protection de la santé physique et mentale des agents placés sous votre autorité. Nous vous tiendrons responsables de toute situation dégradée qui entraînera de la souffrance au travail.

La CGT demande :

- le retrait de la loi de transformation de la Fonction Publique et des instructions du Premier Ministre visant à neutraliser les ministères et l'organisation territoriale de l'État, particulièrement concernant les politiques écologiques ;
- l'abandon du projet de création des Secrétariats Généraux Communs ;
- l'arrêt des transferts de missions et d'agents vers le Ministère de l'Intérieur ;
- l'arrêt des externalisations/privatisations de missions ; l'arrêt des restructurations qui vident les territoires des services de l'État.
- la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de recrutement et de titularisations ;
- la fin du gel du point d'indice ;
- l'abandon du projet de réforme des retraites.

Elle propose la création de nouvelles missions :

- de protection de l'environnement ;
- de lutte contre le réchauffement climatique, contre l'effondrement de la biodiversité, l'artificialisation des sols ;
- de reconquête de la biodiversité et de la qualité des eaux ;
- d'encouragement du transport de marchandises par le rail et la voie d'eau en opposition à la politique actuelle du « tout routier ».

> Les politiques publiques doivent être conduites par les ministères, indépendants des pressions des lobbies, moteurs d'une Transformation Écologique et Sociale radicale, massivement créatrice d'emplois !

> Les missions doivent être effectuées par des fonctionnaires pour :

- garantir la neutralité et l'impartialité des décisions et des avis
- évincer la déréglementation catastrophique programmée

Pour la CGT, la transposition massive de pratiques issues du secteur privé ne constitue en rien une modernisation des services publics. Avec sa dernière batterie de textes, le Gouvernement jette les fondements d'une société déréglementée, volontairement inégalitaire et à la carte.

